

# Convocation à l'assemblée générale annuelle de votre Caisse Desjardins du Haut-Richelieu



**21 avril 2021**

**18 h 00**

**Le lien pour assister à l'assemblée est disponible à l'adresse suivante :** [www.desjardins.com/caisse-haut-richelieu](http://www.desjardins.com/caisse-haut-richelieu)

Compte tenu de l'évolution incertaine de la situation liée à la COVID-19 et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus, l'assemblée générale annuelle de votre caisse se tiendra exclusivement à distance. Cette formule implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets pendant la diffusion de l'assemblée, alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivants. À noter que la votation s'effectuera à même votre session sécurisée Accès D.

## En tant que membre, vous pourrez pendant la diffusion de l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2020;
- adopter des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse*;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

## Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu.



## Modification au *Règlement intérieur de la Caisse*

Les membres seront appelés à se prononcer sur une modification du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à modifier l'Annexe « A » « Conseil d'administration », option « B », de façon à abroger et abolir les groupes pour la formation du conseil d'administration.

La modification au règlement prendra effet à la levée de l'assemblée générale.

Les membres peuvent obtenir une copie de la modification proposée en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.



## Élections par acclamation

5 postes seront à **pourvoir au conseil d'administration** de la Caisse, soit :

- 4 postes pour le groupe A
- 1 poste pour le groupe B

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 8 février, à 17 h.

### Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

#### Groupe A

**(élus par acclamation)**

Bernard Alix  
Manon Bertrand  
Martine Rouleau  
Vacant

#### Groupe B

**(élu par acclamation)**

Yves Delorme

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant : [www.desjardins.com/caisse-haut-richelieu](http://www.desjardins.com/caisse-haut-richelieu) ou sur demande auprès de la Caisse. Le rapport annuel et la revue annuelle 2020 y sont aussi disponibles.

**Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.**